



Association, cdd et licenciement contre l'avis des membres

Par **kheio**, le **13/05/2008** à **17:29**

Bonjour,

Je suis membre d'une association sportive.

Le bureau a décidé de ne pas renouveler le CDD d'un entraîneur.

Cet entraîneur fait l'unanimité des parents et enfants (et donc des membres !). De plus, le club a toujours eu sur ce poste un salarié en CDI mais a embauché cet entraîneur en CDD car le précédent entraîneur est parti à la retraite sous couvert d'un licenciement économique (non réellement motivé).

L'AG est prévu dans 15 jours : pouvons nous faire quelque chose à cette occasion pour demander que le CDD soit requalifié en CDI et le salarié maintenu ?

D'avance merci.

Par **Accurse**, le **26/06/2008** à **20:28**

La question est un peu trop ouverte.

Un tas de raisons peuvent conduire à la requalification d'un CDD en CDI (absence de certaines mentions obligatoires sur le contrat de travail, continuation de la relation de travail après le terme du CDD, succession de plusieurs CDD dans certaines conditions, défaut ou retard de remise d'un contrat écrit...).